

OPEN des Multicoques 2019

INSTRUCTIONS DE COURSE

Open des Multicoques 2019

22-23 Juin 2019

À la SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE GENÈVE

Port-Noir - 1223 Cologny - SUISSE

Tél : +41 (22) 707.05.00 - www.nautique.ch

Autorité Organisatrice : YACHTING LÉGER SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE GENÈVE

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régate sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV),
- 1.2 Les prescriptions de Swiss Sailing qui seront appliquées peuvent être téléchargées à l'adresse: <https://www.swiss-sailing.ch/fr/departements/racing/documents/reglements/>
- 1.3 Les règles du Championnat Races
- 1.4 Les directives d'applications de Swiss Sailing aux Régulations 19 « admissibilité » et 20 « Publicité » de World Sailing s'appliqueront.
- 1.5 La directive d'application de Swiss Sailing à la Régulation 21 de World Sailing s'appliquera.
- 1.6 L'ordonnance sur la navigation dans les eaux suisses et ses amendements locaux.

2. AVIS AUX CONCURRENTS

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information situé devant le secrétariat des régates de la SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE GENÈVE.

3. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 30 minutes avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

4. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 4.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât d'honneur situé devant le secrétariat des régates de la SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE GENÈVE.
- 4.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

5. PROGRAMME DES COURSES

5.1 Samedi 22 juin 2019

09h30 Accueil, confirmation d'inscription, remise des IC
10h30 Briefing
12h00 Premier signal d'avertissement, courses à suivre

Dimanche 23 juin 2019

10h00 Premier signal d'avertissement de la journée
Selon Annonce Distribution des prix

5.2 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

5.3 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 15h30

6. PAVILLONS DE CLASSE

Le pavillon de classe est :

Pour les SC1 : le pavillon C1 Races
Pour les Nacra 15 : le pavillon Nacra 15
Pour les SC2/3 : le pavillon C2 races
Pour les FP : le pavillon Q

7. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course se situe dans le Petit Lac.

8. LES PARCOURS

Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS** en incluant l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.

9. MARQUES

Les marques de départ, de parcours et d'arrivée sont définies en **annexe parcours**.

10. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

La zone de ski nautique en amont et aval de la Nautique marquée par des bouées jaunes sont considérée comme des obstacles

11. LE DEPART

11.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ, à l'extrémité bâbord.

11.2 Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux. *[DP]*

11.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS (ceci modifie les RCV A4 et A5).

12. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

Pas de changements de parcours

13. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon orange et le côté parcours de la marque d'arrivée.

14. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

Pour les FP :

- une pénalité de 1 tour sur les bords de reaching
- un virement sur les sections de vent-arrière
- un empannage sur les sections de prés

15. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

- 15.1 Les temps limites et les temps cibles sont les suivants :
Temps limite du premier bateau pour finir : 45 minutes.
- 15.2 Les bateaux manquant à finir dans un délai de 25 min (10 min pour les FP) après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF sans instruction. Ceci modifie les règles 35, A4 et A5.

16. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

- 16.1 Les formulaires de réclamation sont disponibles au secrétariat du jury. Les réclamations, les demandes de réparation ou de réouverture doivent y être déposées dans le temps limite.
- 16.2 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard.
- 16.3 Des avis seront affichés dans les 30 minutes suivant le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury, dont l'emplacement est précisé en **annexe**. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.
- 16.4 Les avis de réclamations du comité de course, du comité technique ou du jury seront affichés pour informer les bateaux selon la RCV 61.1(b).
- 16.5 Les infractions aux instructions suivantes ne pourront faire l'objet d'une réclamation par un bateau (ceci modifie la RCV 60.1(a)) :
- Départ : Bateaux en attente,
 - Règles de sécurité
 - Publicité de l'épreuve
 - Bateaux accompagnateurs
 - Communication radio
- 16.6 Le dernier jour de la régata, une demande de réparation doit être déposée :
- (a) dans le temps limite de réclamation si la partie demandant la réparation a été informée de la décision la veille,
- (b) pas plus tard que 30 minutes après que la décision a été affichée.
Ceci modifie la RCV 62.2.

17. CLASSEMENT

- 17.1 Le nombre de courses devant être validées pour valider la compétition est de 2.
- 17.2 Courses retirées
Quand moins de 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses.
- (b) Quand 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins la plus mauvaise.
- 17.3 Le classement sera établi en fonction des règles Races.ch (SC1, SC2/3, Nacra 15).

18. REGLES DE SECURITE

- 18.1 Un élargement (sortie et retour) pourra être mis en place. *[DP]*
- 18.2 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible. *[DP]*

19. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT *[DP]*

- 19.1 Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.
- 19.2 Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

20. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course. Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

- 21. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]**
Les bateaux doivent porter la publicité fournie par l'AO.
- 22. BATEAUX OFFICIELS**
Les bateaux officiels seront identifiés par les pavillons suivant : C pour comité, J pour jury, P pour la presse.
- 23. BATEAUX ACCOMPAGNATEURS [DP]**
Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 24. COMMUNICATION RADIO [DP]**
Sauf en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir d'appels vocaux ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.
- 25. PRIX**
Des prix seront distribués comme suit :
- Des prix seront distribués comme suit :
- Prix pour les trois premiers bateaux de chaque série, SC1 - SC2 - SC3
- 26. DECISION DE COURIR**
La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

Arbitres désignés :
Directeur de course: Jonathan Heusse
Président du Jury : Céline Elminger

ANNEXE PARCOURS

*Description des parcours incluant les angles approximatifs entre les bords,
L'ordre de passage des marques et leur côté requis, la longueur indicative des parcours*

CLASSE	ORDRE DE PASSAGE
SC1/SCF	Start – 2 à bâbord - ST à bâbord – 2 à bâbord – ST – Arrivée
SC2/3	Start – 1 à bâbord - ST à bâbord – 1 à bâbord – ST – Arrivée
Nacra 15	Start – 2 à bâbord - ST à bâbord – 1 à bâbord – ST – Arrivée
SCF (si pavillon F)	Start – 2 à bâbord -3a à bâbord – 3b à bâbord – 3a à bâbord - 3b à bâbord- Arrivée

